

Mars 2005

ACTIONS EN COURS

EN CAMARGUE, SAINTE CATHERINE EN JANVIER ?

C'est sous le soleil de Camargue que la journée du reboisement s'est déroulée au Parc cette année. Comme quoi sainte Catherine n'en a pas voulu au Parc d'avoir déplacé en janvier la journée qui a lieu traditionnellement en novembre.



Cette année, 65 planteurs ont passé commande au Parc et c'est 4264 plants qui ont été distribués. Les essences les plus commandées ont été l'Atriplex (947 plants) utilisé dans la confection de haies ou de massifs, le Cyprès (509 plants), le Tamaris (401 plants), le Filaire (302 plants) utilisés pour l'ornementation, en alignement, bosquet ou brise-vent. D'autres essences ont été distribuées comme le Pin Parasol, le Pin d'Alep, le Pistachier, le Chêne ou le Laurier...

A cette occasion un petit guide de plantation abondamment illustré été remis à chaque planteur.

Contact : Gaël Hemery, 04 90 97 10 40

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE : APRÈS LE DIAGNOSTIC...

La Camargue est connue pour ses milieux naturels humides mais beaucoup moins pour ses boisements. Pourtant les formations arborées sont bien présentes et constituent des éléments essentiels à l'aménagement, à la gestion et à la mise



en valeur de la Camargue. Haies, forêt galerie des bords du Rhône, pinèdes littorales sur dunes, bosquets de Tamaris structurent le paysage, assurent un rôle de brise-vent, servent également de refuges pour la

faune, et régulent les débits des eaux...

C'est dans ce contexte et pour favoriser une meilleure prise en compte de ces espaces boisés que le Parc a en charge d'assurer la rédaction d'une charte forestière de territoire, confiée à l'ONF, avec l'appui de l'association syndicale libre forestière des Radeaux de petite Camargue sous l'égide de la Direction départementale de l'Agriculture et des Forêts et la participation des collectivités concernées et du CRPF. Le diagnostic établi précédemment avait démontré le rôle patrimonial et paysager des arbres en Camargue, de fixation du sol (dunes littorales), d'accompagnement dans la conduite des troupeaux...

Aussi trois principaux enjeux ont été définis et validés par le Comité de pilotage de juin 2004. Il s'agit de mieux connaître et faire connaître l'intérêt des boisements et des formations arborées en Camargue, mettre en place des outils (techniques et financiers) pour une gestion pérenne et concertée des formations boisées et arborées existantes et restaurer, réhabiliter et promouvoir la création de formations boisées et arborées sur des zones pilotes.

Dans chaque thème, sont identifiées les actions au regard de la gestion de l'eau, du paysage, du patrimoine biologique et des usages.

Ce programme constituera la phase opérationnelle de la mise en œuvre de la charte forestière. Les maîtres d'ouvrage pourront ainsi le décliner dans leur domaine de compétences avec des financements appropriés.

Contact : Régis Vianet, 04 90 97 10 40

GRATUITÉ...ET ENTRÉE LIBRE



Vous habitez sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer ? Vous habitez sur la commune d'Arles ? Oui ? Alors venez visiter le Musée de la Camargue ! Pour vous l'entrée est gratuite et autant de fois que vous le souhaitez. Il vous suffit de présenter une pièce justificative à l'accueil.

Musée de la Camargue
RD 570, Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
tel : 04 90 97 10 82

LA CAMARGUE EN COULEURS

David Tresmontant, passionné de couleurs, de nature et de peinture, propose, en collaboration avec le Parc, une exposition « Les Couleurs de la Camargue » à la Maison du Parc du 5 février au 24 avril 2005.



L'exposition est à destination de tous ceux qui construisent, restaurent ou réhabilitent leur habitat. Elle présente les paysages de la Camargue et l'usage de leurs harmonies de couleurs en bâtiment (enduits, menuiseries, ferronnerie...).

Contact : Josie Portes, Chantal Mebrek,
04 90 97 86 32
Maison du Parc
RD 570 Pont de Gau
13460 Les-Saintes-Maries-de-la-Mer

LE SITE INTERNET DU PARC EN ITALIEN

Depuis cet automne, grâce à l'excellent travail d'une étudiante italienne d'une école de traduction, l'intégralité du site du Parc est accessible au public italien en version originale pour permettre aux futurs visiteurs de mieux découvrir et comprendre la Camargue.

Une version anglaise du site sera bientôt disponible.



adresse du site italien : www.parc-camargue.fr/italien/index.php?callback=loadcpage&page_id=173&site_id=2

FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE STRUCTURE DE

Le Parc naturel régional de Camargue a été créé en 1970. Jusqu'en 2001, sa gestion a été assurée par une Fondation. En 2002, un Groupement d'Intérêt Public a repris l'activité du Parc naturel régional.

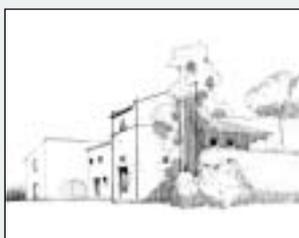
Pour tenir compte de la réglementation (tous les Parcs naturels régionaux de France ont désormais le même cadre statutaire), mais aussi de la nécessité d'associer le maximum de partenaires, un Syndicat mixte ouvert élargi vient d'être créé pour assurer désormais la gestion du Parc.

Le rôle majeur de ce Syndicat mixte de gestion est de mettre en œuvre les orientations de la Charte constitutive du Parc naturel régional.

L'adhésion et le fonctionnement du Syndicat mixte sont fondés sur une démarche libre et volontaire des Collectivités locales et de leurs partenaires.

3 grandes instances participent au fonctionnement du Parc : **le Comité syndical, le Conseil du Parc et les Commissions syndicales.**

Le Comité syndical



Le Comité syndical vote le budget et le compte administratif présenté par le Président.

Le Comité

syndical formule des avis dans le cadre de la réglementation en vigueur et dans les domaines expressément prévus par la Charte.

Il approuve la décision d'adhésion de nouveaux membres et de retrait.

Le Comité syndical est assisté d'un Bureau composé de 2 représentants pour chaque collectivité et d'un représentant pour chaque Chambre consulaire.

Président : **Hervé Schiavetti**

Vices-Présidents :

Région : **Nadine Pérès**

Département : **Jacky Gérard**

Commune d'Arles : **David Grzyb**

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : **Roland Chassain**

Titulaires (Suppléants)

Région

Christophe Castaner (Nicette Aubert)

Catherine Levraud (Guy Bono)

Nadine Peris (Sophie Degioanni)

Stéphanie Van Muysen (Cécile Helle)

Département

Jean-Marc Charrier (Vincent Burrioni)

Hervé Chérubini (Marc Friscano)

Jacky Gérard (Antoine Rouzaud)

Etablissements Publics

CCI du pays d'Arles

Roger Merlin (Yves Masoni)

Jean-Louis Veyrié (Eric Lacanaud)

Chambre d'Agriculture 13

André Boulard (Théophile Maillis)

Frédéric Manoni (Alain Giraud)

Communes

Arles

Alain Dervieux (Daniel Descout)

David Grzyb (Jean-Marie Egidio)

Christian Mourisard (Jean-Luc Masson)

Hervé Schiavetti (Jean-Yves Planell)

Les Saintes-Maries-De-La-Mer

Geneviève Boespflug (Pierre Antoine

Salmochi)

Roland Chassain (Roger De Murcia)

Bertrand Mazel (Alain Biasci)

Eric Vicente (Daniel Arnaudet)

Le Conseil du Parc



Afin de permettre une large participation des structures de coopération intercommunale et de toutes

les composantes socio-professionnelles et associatives de Camargue, il est créé un Conseil du Parc. Organe de réflexion, de conseil et de proposition, il contribue à alimenter les débats sur la politique et les actions que le Syndicat mixte sera amené à définir. Le Conseil du Parc est composé des 49 structures suivantes, de nouvelles structures pouvant adhérer au Conseil du Parc après accord du Comité syndical :

Amicale des gardians salariés de taureaux de Languedoc et Provence
Antique Confrérie des Gardians

Associations

- des Amis du Parc ornithologique de Pont de Gau

- des Camarguais

- camarguaise de Tourisme équestre

- de chasse maritime de Camargue

- de Défense du Patrimoine culturel et naturel camarguais

- pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles

- des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue

- des Eleveurs français de

Taureaux de Combat

- des Eleveurs de la « Raço di Bioù »



- des Eleveurs de Taureaux de Courses Camarguais

- de la Maison du Cheval Camargue

- des Manadiers Eleveurs de la « Raço di Bioù »

- des pêcheurs mer et étangs du Pays des Saintes et d'Arles

- des plaisanciers de Port Gardian

- de Promotion de la langue provençale

- pour la Sauvegarde des Intérêts de Gimeaux

- La Sigoulette

Clubs taurins

- Mireille

- Paul Ricard « Lou Fourmigo »

- Etienne Boisset

- « Provenço Aficioun »



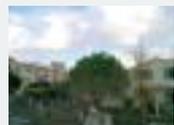
Comités de quartier

- Hameau de Gageron

- « Tête de Camargue »

- Trinquetaille

- Saliers



Comité local des pêches maritimes et des élevages marins

Comité des propriétaires

Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue

DESMID / CNRS

Fédération départementale des chasseurs

Fondation Sansouire

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Nacioun gardiano

Offices de Tourisme

- d'Arles,

- des Saintes-Maries-de-la-Mer



Société de protection de la nature Languedoc-Roussillon, section Camargue
Société nationale de Protection de la Nature

Réserve nationale de Camargue

Symadrem

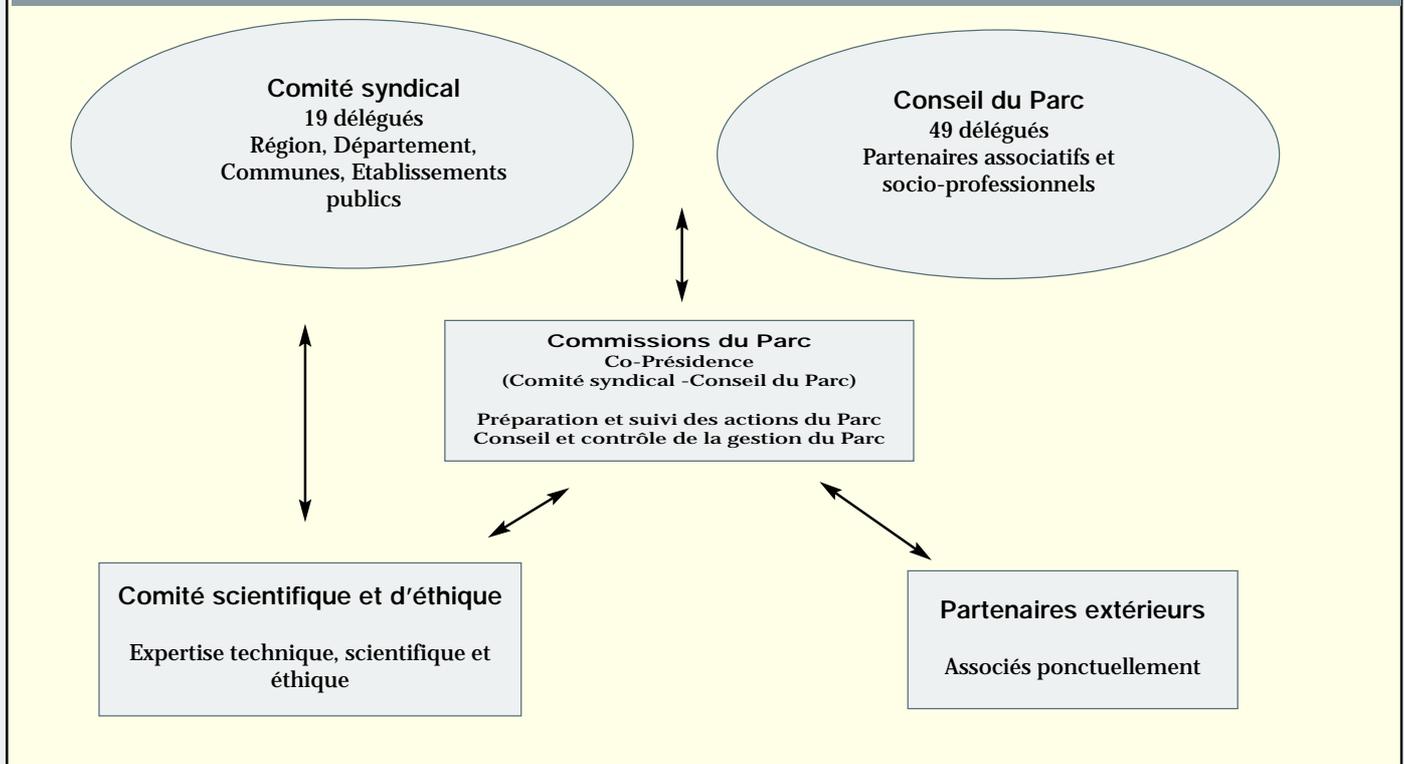
Syndicat de défense et de promotion de la viande AOC « Taureau de Camargue »

Syndicat mixte de la Palissade

Syndicat mixte des traversées du delta du Rhône

GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

Organisation du Syndicat mixte de gestion du Parc



Les Commissions syndicales



Le Syndicat mixte a mis en place 10 Commissions de travail pour définir ses orientations et préparer ses décisions.

Composées des membres du Comité syndical et des membres du Conseil du Parc, elles formulent des orientations et des recommandations qui sont présentées au Comité syndical.



Administration générale, finances et communication
Présidents de la Commission

David Grzyb : Mairie d'Arles
Eric Forbeaux ou son représentant : Association des Camarguais



Protection de la nature, études et recherches scientifiques
Présidents de la Commission

Roger de Murcia : Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer
Jean-Paul Taris ou son représentant **Jean Jalbert** : Fondation Sansouire



Activités agricoles
Présidents de la Commission

Bruno Blohorn : Syndicat des riziculteurs de France et filières



Développement et promotion de l'élevage
Présidents de la Commission

Bertand Mazel : Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer
Hubert Yonnet : Antique confrérie des gardians
Francine Yonnet : Association des taureaux de combat
Françoise Peytavin : Association des taureaux de Camargue



Gestion de l'eau et des milieux aquatiques
Présidents de la Commission

Alain Dervieux : Mairie d'Arles
Bernard Arzac : Comité des propriétaires



Pêche et chasse
Présidents de la Commission

Eric Vicente : Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer
Président : Fédération des chasseurs
William Tillet : Comité local des pêches



Tourisme durable
Présidents de la Commission

Christian Mourisard : Mairie d'Arles
Roland Chassain : Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer



Activités économiques
Présidents de la Commission

Jean-Louis Veyrié : Chambre de Commerce du pays d'Arles
Claude Conrard : Directeur général Solvay-France



Culture, éducation au territoire, accueil
Présidents de la Commission

Jean-Marc Charrier : Conseil général des Bouches-du-Rhône
Roland Roux : Association pour l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté du pays d'Arles



Architecture, urbanisme et paysage
Présidents de la Commission

Catherine Levraud : Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
René Lambert : Comité de soutien du Pnrc

ECOUTER ET OBSERVER UNE NUIT EN CAMARGUE, LE 19 MARS

Rendez-vous samedi 19 mars 2005 à 18h30 au Mas du Pont de Rousty pour la 6ème Nuit de la chouette :

La Nuit de la chouette est une soirée festive



dédiée aux rapaces nocturnes. Organisée dans toute la France à l'initiative des Parcs naturels régionaux et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, cette nuit n'a lieu que tous les deux ans. C'est l'occasion pour tous les publics de faire des sorties nocturnes accompagnées, à la découverte de ces oiseaux et du monde de la nuit.

Cette année l'équipe du Parc et la LPO du Pays d'Arles vous donnent rendez-vous au Mas du Pont de Rousty (siège administratif du Parc) dès 18h30 pour de nombreuses animations qui se succéderont dans la soirée.

De 18h30 à 19h30

• **Les rapaces nocturnes de Camargue** : diaporama commenté pour préparer la sortie.

• **Les chauve-souris de Camargue** : présentation du dernier Cahier technique du Parc sur les chauves-souris de Camargue et les actions proposées pour protéger cet animal mangeur de moustiques.

De 20h00 à 21h00

• **A l'écoute de la nuit** : sortie d'écoute nocturne en petits groupes accompagnés par un guide

Retour au Mas de Rousty : repas tiré du sac (apéritif offert par le Parc)

De 21h30 à 23h00

• **A l'écoute du ciel** : animation proposée par l'association arlésienne " Les Astronomes amateurs du delta " (observation du ciel et diaporama).

Soirée gratuite

Renseignements et réservations : Maison du Parc naturel régional, 04 90 97 86 32
Centre administratif, 04 90 97 10 40

LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS, UN GESTE CITOYEN

Toute activité humaine qu'elle soit ou non localisée sur le littoral est susceptible de produire des déchets qui se retrouvent ensuite sur le littoral. Ils sont véhiculés par les hommes, les vents, les fleuves, la mer... et atterrissent sur nos plages au milieu des bois flottés et des coquillages.

Depuis 11 ans, le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte du domaine de la Palissade

organisent le Nettoyage de Printemps en Camargue.

L'objectif de cette opération écocitoyenne est à la fois de collecter ces déchets abandonnés sur les plages mais aussi de sensibiliser la population à ce problème. Le nettoyage consiste en un ramassage des déchets par



des volontaires sur les plages de Camargue. Elle reçoit l'appui technique d'un comité local d'organisation rassemblant communes, entreprises et de nombreuses associations locales.

L'équipe vous accueillera le **dimanche 3 avril entre 9h30 et 17h à l'entrée des plages de Camargue** où sacs, boissons et gâteaux seront distribués :

- Au débouché de la route de Piémanson

- Au parking de la plage Est des Saintes-Maries-de-la-Mer

A l'entrée de la plage de Beauduc, les associations locales s'occupent de l'opération. Pensez à vous munir de gants et de chaussures fermées ! Venez nombreux, en familles ou entre amis, faire un geste pour la Nature !

Contact : Delphine Marobin, 04 90 97 10 40

L'écho du delta

LA PAROLE VOUS EST DONNÉE

Habitants, professionnels, partenaires du Parc naturel régional de Camargue, ce bulletin est aussi le vôtre. Désormais une rubrique vous est destinée. Toutes les initiatives individuelles et collectives en faveur de l'environnement et du patrimoine camarguais sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de nous faire parvenir vos annonces au plus tard le 15 de chaque mois pour une diffusion le mois suivant.

Contact : Muriel Cervilla,
04 90 97 10 40, com@parc-camargue.fr

EN CAMARGUE, DES VITICULTEURS SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT !

La viticulture a connu en Camargue une période de grand essor de 1870 à 1942.

Ce développement est dû en partie à la crise céréalière que connaît la France sous le second empire et d'autre part à l'invasion du phylloxéra, un insecte qui ravageait les vignobles français à l'époque. Ce parasite qui n'appréciait pas les sols sableux et surtout ne résistait pas à la submersion des ceps de vigne va faire le bonheur des viticulteurs camarguais.

Aujourd'hui, quelques exploitations viticoles subsistent encore et vous font découvrir des vins de qualité à prix raisonnables. Parmi elles au Domaine de Beaujeu sur la route du Sambuc, Pierre Cartier, vigneron, vous fait déguster ses vins issus d'une agriculture biologique pratiquée depuis plus de 25 ans, dans le plus grand respect de l'environnement.

Ses vignes plantées non loin du grand Rhône ne connaissent ni les pesticides ni les engrais chimiques.

Depuis décembre dernier, sur le domaine, un point de vente a été ouvert à l'accueil du public où l'on peut trouver d'autres produits du terroir à caractère biologique.

Pierre et Patricia Cartier sont à votre disposition les vendredis et samedis de 9h30 à



12h00 et de 14h00 à 17h30, les mercredis de 14h00 à 17h30. Et sur rendez-vous...

Domaine de Beaujeu, Route du Sambuc
13200 Arles, tel : 04 90 97 22 30
Site internet : www.domainedebeaujeu.com

VIENT DE PARAITRE

A la découverte des saveurs en Camargue

20 p., quadrichromie, 30 dessins

Ce petit livre donne à découvrir les trésors de gourmandise que le travail des hommes et la nature offrent en

Camargue : riz, viande de taureau, sel, fruits de la pêche, "glânes sauvages".

La Camargue, vaste zone humide en pays sec, propose des saveurs très distinctes du reste de la Provence. Cet ouvrage nous le rappelle et présente le travail des hommes qui produisent ces richesses.



Les chauves-souris en Camargue

Cahier technique n°4, 16 p., quadrichromie

Ce nouveau Cahier technique nous familiarise avec ces petits mammifères mal connus et souvent mal aimés.

Il présente les espèces vivantes en Camargue, leurs milieux de prédilection, la manière de les préserver et il tord le cou aux idées reçues... On sait désormais que les chauves-souris jouent un rôle fondamental dans l'équilibre des écosystèmes. Toutes les espèces sont insectivores et sont particulièrement utiles pour la régulation des populations d'insectes (une Pipistrelle peut manger l'équivalent de 3 000 moustiques en une nuit...).

Comme tous les Cahiers techniques du Parc, ce document est disponible gratuitement pour les habitants dans les équipements d'accueil du Parc.

Points de vente
Musée de Camargue, 04 90 97 10 82
Maison du Parc, 04 90 97 86 32

A VOS AGENDAS

• **samedi 19 mars, de 18h30 à 23h, 6e Nuit de la chouette, au Mas du Pont de Rousty**

• **Du dimanche 20 mars au jeudi 24 mars 2005, "Espace toro Pâques 2005", aux corrales de Gimeaux :**

Cette année, les organisateurs souhaitent sensibiliser plus particulièrement les enfants au monde de l'élevage, ses traditions et son intérêt pour l'environnement. A cet effet des ateliers pédagogiques seront menés tout au long de la semaine par le Parc naturel régional de Camargue et les écoles taurines d'Arles.

Le Parc de Camargue avec les 7 associations d'élevage présenteront dans un stand l'élevage extensif traditionnel en Camargue.

• **Dimanche 3 avril entre 9h30 et 17h à l'entrée des plages de Camargue, "Nettoyage de Printemps"**